



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 17 juin 2024 à 19h00, Salle polyvalente
Présidence : M. Christophe Fürer

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis n° 03/2024 de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes 2023,
- entendu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier le dossier,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2023 ainsi que le bilan tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
3. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 17 juin 2024.

Le Président
Christophe Fürer

La Secrétaire
Fanny Gantin

